

Le Journal du Pays Rignacois

ÉDITO

La Communauté de Communes du Pays Rignacois est une jeune collectivité créée il y a 27 ans par les élus des 8 Communes constituant le canton de Rignac. Ce sont toujours ces 8 mêmes communes Anglars, Auzits, Belcastel, Bournazel, Escandolières, Goutrens, Mayran et Rignac qui constituent encore aujourd'hui notre paysage communautaire et nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir pu rester à cette taille. Par rapport à d'autres territoires nous sommes une petite Communauté de Communes en nombre de Communes ou en nombre d'habitants. Mais notre caractéristique : depuis son démarrage en 1996, nous avons eu la volonté d'être solidaire, de partager, de mutualiser et de permettre aux habitants d'avoir le meilleur service possible compte tenu de nos moyens.

La Communauté de Communes est au service des Communes, et je sais l'attachement que vous portez à vos Communes ; l'une des plus anciennes institutions de la République créées par un décret du 14 décembre 1789 sur les territoires des anciennes paroisses. Et c'est parce que nous aimons notre territoire que nous voulons que cela reste un territoire vivant, solidaire, dynamique, accueillant aussi bien pour les personnes que pour les entreprises.

Dans les démarches qui nous sont imposées nous avons l'élaboration d'un PLUi. Vous trouverez ci-dessous le point étape de cette démarche qui malgré ses contraintes nous permet de mener une réflexion partagée entre les élus et vous tous les usagers, habitants, acteurs de notre Communauté.

La Communauté a de nombreuses compétences ; la plus importante : les écoles mais aussi la petite enfance ; également la voirie, l'environnement (OM) et bien d'autres encore mais une compétence importante : le Tourisme et l'Économie.

Je suis particulièrement fier de l'attractivité de notre Communauté au niveau touristique (Belcastel et Bournazel : nos fleurons). Mais je suis particulièrement fier de voir un développement économique présent sur tout le territoire et exceptionnel de Mayran à Anglars. (Plus de 100 emplois créés en quelques années).

En conclusion, nous ne sommes peut-être pas les mieux placés d'un point de vue géographique, d'un point de vue axe de circulation mais notre volonté, notre détermination, notre solidarité sans faille, notre partenariat avec le Département de l'Aveyron, avec la Région Occitanie et avec l'État nous permet d'avoir de l'espoir pour nos Communes et les services publics qui y sont rattachés.

C'est le fruit de notre travail et je tiens une nouvelle fois à remercier les 8 maires, les membres du bureau, les conseillers communautaires et tous les élus de ce territoire sans oublier tous nos collaborateurs, qu'ils soient dans les Communes ou à la Communauté.

Ensemble au service de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Jean-Marc CALVET

Président de la Communauté de Communes du Pays Rignacois

NOUVELLE ÉTAPE DANS L'ÉLABORATION DU PLUi

Prescrit en janvier 2022 par le Conseil Communautaire, la construction du PLUi a démarré par un travail de diagnostic du territoire dès l'été 2022. Ce diagnostic territorial a été restitué le lundi 3 avril 2023 lors d'une réunion rassemblant les élus et les Personnes Publiques Associées à la procédure d'élaboration du PLUi. Ce fut l'occasion de croiser les regards sur le territoire et de mettre en avant les atouts et les contraintes de la Communauté de Communes du Pays Rignacois. L'évolution démographique, la structure du parc de logements ou encore les dynamiques économiques ont été examinées. Ce travail a donné lieu à divers

questionnements sur le développement global du territoire et sur la conciliation des occupations de ce dernier. Une nouvelle étape qui s'engage doit permettre d'élaborer un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Celui-ci sera le fruit d'une réflexion menée par les élus au travers de plusieurs ateliers de réflexions thématiques pour trouver des outils répondant aux enjeux mis en lumière par le diagnostic. Cœur politique du PLUi, le PADD fixe des axes thématiques, développés en objectifs et sous-objectifs visant à guider le développement de l'aménagement du territoire pour la décennie à venir.

L'élaboration d'un tel travail s'enrichit des points de vue des habitants et usagers de la Communauté de Communes.

Vous pouvez d'ores et déjà venir prendre connaissance du panneau d'exposition, consultable au siège de la Communauté de Communes et en Mairies, lequel présente la démarche du PLUi (enjeux, étapes, acteurs, etc.) vous trouverez également des flyers à votre attention. Vous avez encore la possibilité d'exprimer votre perception du territoire via les registres mis à votre disposition dans les lieux dédiés.

Si vous souhaitez participer mais que vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à nous joindre :

- Par courrier à l'attention de Monsieur le Président : Communauté de Communes du Pays Rignacois - 1, place du Portail Haut - 12390 Rignac.
- Par courriel : communautedecommunes@pays-rignacois.fr

Mai
2023

BUDGET 2023

Le budget prévoit les crédits nécessaires au fonctionnement des services en lien avec les compétences exercées par la Communauté de Communes. Des crédits sont mobilisés pour :

Le fonctionnement des services :

Les écoles :

La Communauté de Communes a la compétence « école » depuis 1996. Chaque année, une dotation de 77,5 € / élève est versée aux écoles. Sont également pris en charge l'entretien des bâtiments, le coût du personnel. Seul le coût du repas des cantines est refacturé aux familles.

La voirie :

Le fonctionnement du service d'entretien de la voirie.

L'environnement :

Est contenu dans cette catégorie le service des ordures ménagères, le tri sélectif, la déchèterie, les cotisations aux Syndicats Hydrauliques et la compétence GEMAPI (Gestion En Milieu Aquatique et Prévention des Inondations).

Le service général :

Il concentre les charges transversales pour le fonctionnement et les intérêts de la dette.

Le CIAS :

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale vote son propre budget. Il comprend le Multi-Accueil, le Relais Petite Enfance (RPE), le centre de loisirs, le transport à la demande, le portage des repas à domicile et la participation à des services assurés par d'autres organismes (ADMR).

Ce budget est abondé par le financement entre autres de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la participation des familles.

Le sport :

Charges liées au fonctionnement des équipements intercommunaux (piscine, stade et 2 gymnases). Ils permettent entre autres l'accueil des scolaires dans des conditions optimales.

La culture :

Fonctionnement de la Médiathèque (acquisitions, personnel, animations d'ate-

liers...), programme culturel élaboré par Gérard Marty (expositions, actions ponctuelles...) et participation à l'antenne Départementale du Conservatoire de Musique.

Le tourisme :

Trois bureaux sont dédiés à l'accueil touristique : Rignac, Belcastel et Bournazel. La Communauté de Communes prend en charge les frais du personnel et l'embauche de saisonniers.

Chaque année, des actions de promotion sont engagées.

La Communauté de Communes perçoit la taxe de séjour qui est reversée au budget annexe de l'OTPR avec une subvention d'équilibre.

La Communication :

Englobe la rédaction et l'édition du bulletin intercommunal, le site internet avec d'une part la maintenance et d'autre part, la mise à jour des articles.

Les programmes d'investissement :

La voirie :

Les crédits alloués servent aux travaux de la chaussée.

Ils sont répartis entre les communes au prorata de la longueur de voirie de chacune d'elles. Cela représente au total une longueur de 315 km (voirie urbaine et rurale) à laquelle s'ajoutent les ouvrages d'art (ponts et murs de soutènement). L'État verse une subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Les bâtiments communautaires :

Une enveloppe est consacrée à l'entretien et aux travaux de ces bâtiments. Il y a le projet de création d'un sas à l'entrée du gymnase pour une meilleure isolation ainsi que le remplacement des projecteurs du stade par des lampes LED.

Les écoles :

Fin de l'opération « Rénovation énergétique » pour les écoles d'Auzits, Escandolières et Goutrens. D'autres travaux seront engagés à Bournazel et Rignac.

L'État verse une subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Matériel et mobilier :

Une enveloppe est affectée pour l'acquisition ou le renouvellement de matériel, mobilier ou véhicules nécessaires au bon fonctionnement des services. Nous sommes dans l'attente de recevoir un nouveau camion benne de 26 t en remplacement du G300 de 19 t.

Panneaux touristiques :

De nouveaux panneaux touristiques ont été commandés pour chaque commune représentant les principales caractéristiques de notre territoire.

Le PLUi :

Des crédits sont mobilisés pour la rémunération d'OC'TEHA pour la mission d'élaboration de notre document. L'État octroie une aide financière pour la mise en œuvre de celle-ci.

Le Centre de Loisirs :

Il s'agit de la construction d'un bâtiment accueillant des enfants les mercredis et durant les vacances scolaires un des projets phare de la Communauté de Communes. Les subventions qui ont été sollicitées auprès de la CAF ont été validées. De son côté, l'État a annoncé une aide dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

D'autres subventions seront demandées auprès du Département et de l'Europe.



ADHÉSION À LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Le Président de la Communauté de Communes, Jean-Marc Calvet, et Laurent Bon, Vice-Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron (CMAA) ont signé, le 6 décembre dernier au siège de l'intercommunalité, une convention de partenariat en présence des élus du bureau communautaire. Le secteur de l'Artisanat est un secteur particulièrement dynamique et une force pour l'économie locale, l'emploi, l'attractivité de nouveaux actifs et l'ancrage de nos jeunes sur le territoire.

Pour encourager et soutenir cette dynamique sur le territoire du Pays Rignacois, plusieurs axes de travail ont été définis et se déclinent autour de l'accompagnement et du soutien de la création/reprise d'entreprise, de l'accompagnement et du soutien des projets de développement des artisans. Mais il y a aussi les échanges pour la détection et l'analyse des besoins, les rencontres et échanges d'informations avec les artisans du territoire et la promotion de l'artisanat.



VISITE DE CAROLE DELGA, PRÉSIDENTE DE LA RÉGION OCCITANIE

Le 17 mars dernier, Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, s'est rendue en Pays Rignacois. Son périple a débuté à l'usine Mayran Industries, spécialisée dans la fabrication de composants électromécaniques, qui emploie, à ce jour, une douzaine de salariés. Cette visite n'est pas anodine car la Région soutient largement cette entreprise, « une industrie de l'avenir » comme l'a souligné Carole Delga. L'après-midi, elle s'est déplacée à Rignac à la rencontre de Jean-Marc Calvet, Président de l'Association des Maires de l'Aveyron et d'Arnaud Viala, Président du Département. Près des 150 maires se sont joints à eux pour aborder principalement la question des transports scolaires.

En effet, si la gratuité des transports scolaires est proposée aux familles, il n'en demeure pas moins que la collec-

tivité doit payer une part à la Région. Comme l'a rappelé Jean-Marc Calvet, chaque commune verse une somme en rapport du nombre d'élèves transportés et des kilomètres parcourus dans chaque commune, ce qui représente un budget important pour certaines d'entre elles. Carole Delga a affirmé que ce principe sera revu. Un montant harmonisé sera proposé au niveau départemental.



LA RUR@LINETTE À AUZITS



France Services et Familles Rurales proposent un nouveau service itinérant à l'aide d'un camping-car aménagé

confortablement pour accueillir du public : la Rur@linette. Deux animatrices de France Services vont à la rencontre

des Aveyronnais pour les accompagner dans leurs démarches administratives relevant des neuf opérateurs nationaux partenaires du dispositif : l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), les Finances Publiques, le Point Justice, la MSA (Mutualité Sociale Agricole), la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la Poste et Pôle Emploi. Fin février, la Rur@linette fut inaugurée à Auzits en présence de Charles Giusti, Préfet de l'Aveyron et des différents opérateurs des maisons France Services.

La Rur@linette est présente tous les lundis à Auzits, Rulhe et au Plateau d'Hymes. Contact : 06 42 79 23 04. Vous pouvez consulter le planning à la mairie d'Auzits.

À LA RENCONTRE DE...

Trois nouveaux restaurateurs sont venus s'installer sur notre territoire à quelques mois d'intervalles. L'occasion de partir à leur rencontre pour connaître leurs motivations et faire un petit focus sur eux à l'aube de cette nouvelle saison touristique. Nous les remercions d'ores et déjà de s'être prêtés à notre jeu de questions/réponses.



Benoît
L'Étape Méridienne (EM), Escandolières



Thierry et Sabine
Le Chaudron (CH), Goutrens

Pour quelles raisons avez-vous souhaité vous installer en Pays Rignacois ? Est-ce votre première expérience en milieu rural ?

EM : j'avais un restaurant dans les Alpes que j'ai été obligé d'abandonner à la suite d'une catastrophe naturelle.

Comme j'apprécie beaucoup le comportement et le mode de vie des Aveyronnais, je suis venu m'installer à Escandolières.

CH : nous sommes originaires du Vallon à Marcillac. Ce n'est pas notre première expérience en milieu rural puisque nous avons une pizzeria à emporter à St-Christophe.

AB : nous avons un projet d'installation sur Albi qui n'a pas pu se concrétiser. Nous avons donc cherché une affaire dans un périmètre d'une heure autour d'Albi et Rignac fut notre première visite. Nous sommes tombés sous le charme de ce village et les premiers contacts avec les habitants furent très fluides. Pour nous, c'était presque une évidence de venir nous installer ici. Dans le même temps, nous avons participé à l'opération « Mon Centre Bourg A un Incroyable Commerce » et nous nous sommes lancés dans l'aventure.

Nous avons vécu tous les deux à la campagne dans notre enfance donc c'est pour nous comme un retour aux sources.

Quel accueil y avez-vous trouvé ?

EM : très bon accueil !

CH : très bon accueil, chaleureux. Les gens de la commune nous ont adoptés dès notre arrivée !

AB : nous avons tout de suite été très bien accueillis à tous les niveaux : habitants, clients, commerçants. Nous avons et entretenons de très bonnes relations de voisinage et essayons notamment de faire travailler tout le monde, en bonne intelligence. Nous n'avons pas de concurrents mais des collègues de travail, c'est en tout cas notre philosophie.



Hervé et Valérie
L'Authentic Bistro (AB), Rignac

Quel type de restauration proposez-vous pour quelle formule ? Travaillez-vous avec les producteurs locaux ?

EM : c'est une cuisine traditionnelle, dans un cadre convivial puisque situé au cœur du village.

Nos menus sont à 15 € avec café et vin compris.

CH : nous proposons une cuisine traditionnelle avec en semaine le repas du jour à 15 € (café et vin compris), puis repas améliorés les vendredis, samedis soirs et dimanches midi.

AB : notre restauration est familiale, traditionnelle, simple.

Nous proposons une formule à 15 € avec entrée, plat et dessert mais aussi des sug-

gestions pour les viandes cuites au four à braise (cuisson barbecue). Nos frites sont faites « maison » et cuites dans la graisse de bœuf.

Nous travaillons avec beaucoup de producteurs locaux pour la viande notamment et privilégions quoiqu'il en soit les circuits courts. Puisque nous avons presque tout sur place, pourquoi irions-nous ailleurs ?

Rappelez-nous vos jours et heures d'ouverture

EM : tous les midis, du lundi au vendredi. Ouvert le dimanche midi avec un menu amélioré (entrée, plat, fromage et dessert) à 25 €.

Samedi soir : uniquement sur réservation et pour des groupes.

Fermé le samedi midi et dimanche soir.

CH : du lundi au vendredi de 9h15 à 15h. Vendredi et samedi soir de 18h30 à 1h du matin. Dimanche de 10h30 à 15h.

AB : 7 jours sur 7, midi et soir. Ouverture de 11h à 22h en moyenne le soir.

Voici la liste complète des restaurateurs présents sur notre territoire :

• Auzits :

Le Faitout d'Auz
05 65 63 75 23

• Anglars-St-Félix :

La Croix de Revel
05 65 64 76 62

• Belcastel :

Chez Anna
05 65 64 42 16
Le Vieux Pont
05 65 64 52 29
Le 1909
05 65 64 52 26

• Bournazel :

La Crostada
07 86 13 68 49

Auberge du Donjon
05 65 64 45 80

• Escandolières :

L'Étape Méridienne
05 81 39 12 39 ou 06 24 63 55 21

• Goutrens :

Le Chaudron
05 65 62 51 35

• Mayran :

La Grange des Tilleuls (salon de thé)
05 65 63 93 86

• Rignac

L'Authentic Bistro
05 81 35 10 84
Le Flaconnneur
05 65 43 10 88

Le Paddock Bar
07 86 33 14 23

Le Racanel
05 65 64 46 49
Snack de la Peyrade
09 51 53 21 13

• À emporter - Restauration rapide

La Broche Dorée
07 82 35 85 84
Cave et Pizza
07 86 81 08 50
Boulangerie snacking Segonds
05 65 64 52 39
Boulangerie snacking
Au Fournil de Rignac
05 65 43 28 76

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

Les Structures d'Accueil

La Maison des Assistantes Maternelles a ouvert ses portes début mars à Anglars-St-Félix dans un bâtiment réhabilité par la mairie, à proximité de l'école.

L'association «le Nuage de Douceur» permet à 3 assistantes maternelles de recevoir les enfants qui leur sont confiés dans un cadre dédié aux besoins des tout-petits. Ce mode de garde, qui se situe à mi-chemin entre l'accueil à domicile et celui en collectivité, permet à ces professionnelles de travailler en équipe sans que cela modifie leurs contrats respectifs passés avec les familles. Des sorties à l'extérieur seront organisées notamment

pour se rendre au Relais Petite Enfance de Rignac les mardis et/ou vendredis matin, à la Médiathèque ou pour visiter des fermes pédagogiques... Elles envisagent aussi d'inviter d'autres professionnelles de la petite enfance pour des animations d'éveil musical, contes, etc...

À Mayran, le projet de **micro-crèche** poursuit son cours.

Comme annoncé dans le dernier bulletin, c'est dans l'ancien café-restaurant que la mairie s'est engagée à réaliser les travaux dont le maître d'œuvre est SICA Habitat Rural. Les travaux devraient commencer en juin avec une mise en ser-

vice souhaitée début 2024. La commune mettra à disposition ces locaux une fois rénovés via une location aux porteuses du projet. Cette micro-crèche permettra l'accueil de 12 enfants.



Projet du Centre de Loisirs

Depuis environ un an, le centre de loisirs fonctionne de manière provisoire sur deux sites pour répondre à une demande d'accueil en augmentation. Afin d'améliorer le fonctionnement de la structure, la Communauté de Communes du Pays

Rignacois a décidé de construire un bâtiment spécifiquement dédié aux Alzou-zous. Ce projet se situera à Rignac, avenue du Ségala, à côté de l'espace André Jarlan. Le permis de construire a été déposé en début d'année et comprend l'in-

sertion paysagère ci-contre. La consultation d'entreprises pour les travaux de construction est en cours.



Dépliant des Services d'accueil

Le CIAS, dans le cadre des fiches actions de la Convention Territoriale Globale (CTG) vient d'éditer un dépliant concernant tous les services d'accueil de la petite enfance, enfance et jeunesse sur le territoire : le Multi-Accueil, le Relais Petite Enfance (RPE) et le centre de loisirs les Alzou-zous.

Ce dépliant est disponible dans toutes les mairies de la Communauté de Communes, dans les lieux d'accueil dédiés ainsi qu'au centre médical, à la Médiathèque Office de Tourisme et dans d'autres points ciblés.



Création d'un pôle Petite Enfance

Il existe sur notre territoire plusieurs acteurs de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, que ce soit au niveau institutionnel (Multi-Accueil, RPE, centre de loisirs) qu'associatif et culturel. Cepen-

dant, si chacun mène des actions, force est de constater que la communication entre ces différents acteurs n'est pas toujours efficiente.

C'est en ce sens qu'un Pôle Petite Enfance a été constitué, facilitant ainsi l'interconnaissance de ses acteurs et favorisant l'émergence de projets communs.

Élaboration du Projet Éducatif Territorial - PEDT

La construction d'un nouveau bâtiment pour le centre de loisirs avec une capacité d'accueil supérieure à celle que nous connaissons aujourd'hui nous amène à repenser notre projet pédagogique en élaborant un Projet Éducatif Territorial (PEDT).

Ce projet permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs ac-

tions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de l'enfant. La diversité des acteurs et situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir-être.

En somme, il s'agit de trouver une continuité éducative entre les équipes pédago-

giques (écoles, collèges) et les personnes proposant des activités en dehors du temps scolaire.

Les 3 axes sur lesquels notre PEDT sera élaboré concernent :

- L'environnement ;
- Le sport, la santé, l'hygiène de vie ;
- La citoyenneté.

Questionnaire à destination des collégiens



Rubrique 1 sur 2

Questionnaire à destination des collégiens résidants ou non sur la Communauté de Communes du Pays Rignacois

Le diagnostic réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale a fait

ressortir que le public adolescent était relativement difficile à mobiliser. Pour

connaître un peu mieux les besoins et les envies de nos jeunes nous avons élaboré un questionnaire portant sur leur rythme et mode de vie, les lieux qu'ils fréquentent, leur capacité de mobilité, de mobilisation et leurs souhaits de participation. Les réponses sont à l'heure actuelle en cours d'analyse dont les résultats vous seront communiqués ultérieurement.

Nous remercions Mme Prunet, principale du collège St-Joseph et Mme Pieron, principale du collège George Rouquier ainsi que l'équipe éducative de nous avoir permis de mener à bien à cette enquête qui, nous l'espérons, débouchera sur des projets concrets.

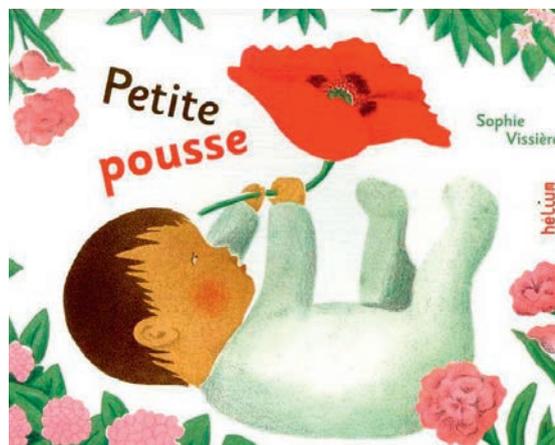
Le livre de naissance

Le Département s'engage une nouvelle fois dans une action en faveur de la lecture à destination des tout-petits. En effet, pour l'année 2023, il offre à tous les parents domiciliés en Aveyron un livre pour la naissance de leur enfant ou l'adoption d'un enfant âgé de moins de 3 ans.

Le livre est remis dans le cadre de l'accompagnement proposé par les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI), des Maisons des Solidarités Départementales (MSD) et via les bibliothèques partenaires dont la Médiathèque du Pays Rignacois fait partie.

Ce livre a pour finalité de favoriser l'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge et de soutenir et encourager la parentalité.

Chaque famille peut ainsi retirer le livre de naissance dans le lieu de remise de son choix.



TOURISME

Salon Occ'Ygène

Du 31 mars au 2 avril, l'Office de Tourisme du Pays Rignacois (en collaboration avec l'ADAT de l'Aveyron) et ses homologues d'Aveyron Ségala, Decazeville, Millau, Roquefort et du Viaduc de Millau, ont participé à la première édition du Salon Occ'Ygène à Toulouse, dédié au tourisme, aux loisirs et à la pleine nature.

Un très bon bilan pour notre banque d'accueil où environ 100 à 150 personnes ont été accueillies tout au long du week-end.

Les principales demandes concernaient la recherche de séjours itinérants (randonnées, circuits vélos, etc.), les villages

de caractère, le tout à 2h de route de Toulouse.

Notre présence à ce salon a permis non seulement de promouvoir notre territoire, mais également de prendre conscience des attentes des visiteurs et du fort engouement de ceux-ci pour l'Aveyron.

Toute l'équipe de l'office de tourisme remercie chaleureusement ses partenaires qui ont offert des prestations, visites et produits locaux comme lots pour le jeu concours proposé au salon.



Belcastel en lice pour « Le Village Préféré des Français »



Ce n'est plus un secret mais Belcastel a bien été sélectionné pour représenter l'Occitanie dans le cadre de l'émission « Le Village Préféré des Français 2023 », présentée sur France 3 par Stéphane Bern.

Déjà classé « Le Plus Beau Village de France », Belcastel séduit toujours au-

tant notamment grâce au Château et ses expositions d'art contemporain de qualité, ses événements en nombre (concerts, festival de théâtre, marchés nocturnes...) ses artisans d'art et sa gastronomie de renom mise en lumière par le restaurant du Vieux Pont, une étoile au Guide Michelin.

Le tournage de l'émission aura lieu en mai et le résultat final ne sera connu lui, que fin juin... encore un peu de suspense !

À découvrir dès à présent et durant toute la saison l'exposition « Bestiaire médiéval » au château de Belcastel.

Panneaux touristiques

Dans un souci d'harmonisation, la Communauté de Communes a passé commande de 8 panneaux d'informations touristiques à l'entreprise Pic Bois. Ils seront installés dans chaque commune du territoire.

L'équipe de l'Office de Tourisme et Gérard Marty ont œuvré ensemble pour la réalisation de ces derniers.

Vous retrouverez au recto tout ce qu'il y a « à voir », « à faire » et « où manger »,

et au verso, une mosaïque de photos de nos belles communes.



Château de Bournazel : 2 étoiles au Guide Vert Michelin



Les travaux de restauration du Château de Bournazel viennent d'être achevés lui permettant ainsi de retrouver son lustre d'antan.

Racheté par Gérald et Martine Harlin en 2005, il aura fallu près de quinze ans de travaux pour refaire de ce château une petite merveille de la Renaissance.

La reconstruction s'est faite à l'identique

selon des techniques traditionnelles ancestrales avec comme superviseur l'architecte en chef des monuments historiques, Bernard Voinchet et Dominique Vermorel, tailleur de pierre, spécialisé dans la restauration du patrimoine bâti.

Décoré magnifiquement à l'intérieur avec un riche mobilier, ses splendides jardins de deux hectares sont un pur régal pour les yeux. Et comme ce château

est inspirant, il bénéficie d'un auditorium permettant la tenue de colloques et de concerts et à terme, il sera doté d'une bibliothèque avec plus de 10 000 ouvrages pour les chercheurs et étudiants en histoire de l'art ou en architecture.

Le château de Bournazel vaut le détour comme l'atteste la deuxième étoile obtenue au Guide Vert Michelin.

Ouverture des Offices de Tourisme

La saison touristique se prépare avec notamment le recrutement de personnel saisonnier qui vient en renfort de l'équipe permanente composée d'Agnès Boyer pour le bureau de Rignac et d'Estelle Dumarest pour les bureaux de Belcastel et Bournazel.

OT Belcastel

Du 1^{er} avril au 30 septembre : tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Fermé le samedi sauf en juillet et en août

Estelle Dumarest - 05 65 64 46 11

OT Bournazel

Juillet et août : tous les jours de 14h à 18h.

Fermé le mardi - 05 65 64 16 60

OT Rignac

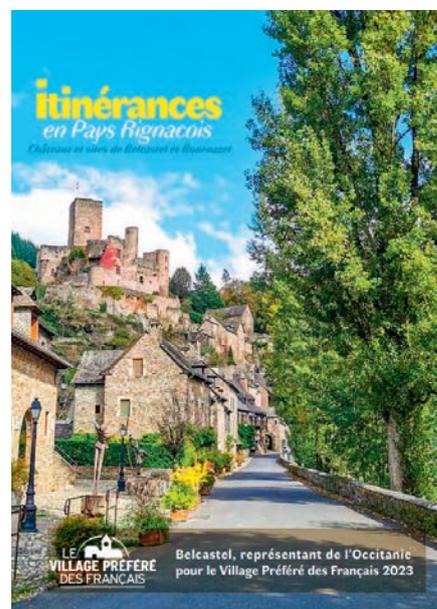
De mi-septembre à mi-juin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30. Mercredi journée continue de 9h à 17h30. Samedi de 9h à 12h30.

Fermé le dimanche

De mi-juin à mi-septembre : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Mercredi journée continue de 9h à 18h30.

Fermé le dimanche

Agnès Boyer - 05 65 80 26 04



ANIMATIONS - CULTURE

Les 40 ans de Biquefarre

Qui n'a jamais entendu parler des deux films documentaires « Farrebique » et « Biquefarre » ? C'est en 1945 que Georges Rouquier, cinéaste, filme la vie quotidienne dans une ferme de paysans qui n'est autre que la famille de son oncle où il passait toutes ses vacances. À sa sortie en 1946, tout le monde salue ce documentaire composé de saynètes qui s'inscrivent dans le cycle des saisons et celui de la vie : naissance d'un enfant, mort du patriarche, partage de la ferme ou encore l'arrivée de l'électricité. Certes, tout est scénarisé mais rien n'a été inventé.

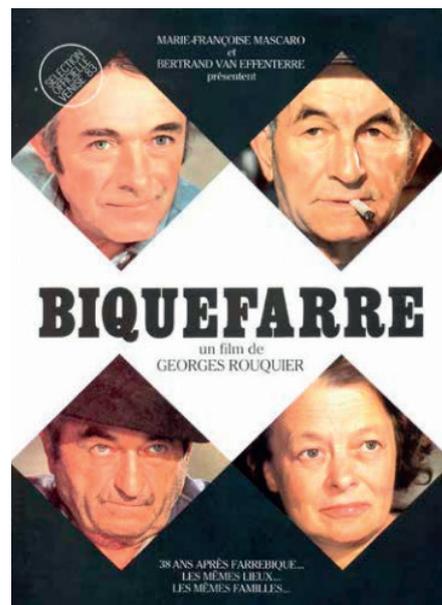
Trente-huit ans plus tard, Georges Rouquier décide de réaliser un nouveau film qui s'intitulera « Biquefarre ». On y voit l'évolution du monde paysan qui a cédé

la place à l'agriculture entrée dans la modernité et le système marchand, commercial. En effet, l'élevage s'est modernisé, la culture s'est spécialisée, la mécanisation s'est développée, les pesticides et les engrais sont utilisés...

Le film, présenté à la Mostra de Venise en septembre 1983, recevra le Grand Prix Spécial du Jury.

En 1984, pour la première fois à Rignac, la presse nationale s'est déplacée et a écrit des papiers très élogieux.

Cette année, Biquefarre fête ses 40 ans. Le sentier pédestre « De Farrebique à Biquefarre » vous permettra de découvrir les lieux de tournages des 2 films à travers les paysages de la campagne de Goutrens.



Esta Poulit souffle ses 10 bougies



Chaque année au printemps, le village d'Auzits vit le temps d'un week-end au rythme de sons musicaux divers et variés.

Cette année est un peu plus particulière que les autres puisqu'elle fête les 10 ans du festival incontournable « Esta Poulit ».

Ouverture de la piscine

La piscine de Rignac ouvrira ses portes le vendredi 16 juin, et ce jusqu'au 3 septembre inclus.

Comme chaque année, la priorité est donnée aux scolaires du 16 juin au 7 juillet inclus.

À cette période, l'ouverture au public se fait de 15h30 à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et les mercredis, samedis et dimanches de 10h à 12h45 et de 15h à 19h.

À partir du 8 juillet, la piscine est ouverte tous les jours y compris les jours fériés de 10h à 12h45 et de 15h à 19h.

Pour les cours de natation, merci de prendre contact auprès de notre maître-nageur Indy, uniquement pendant les périodes d'ouverture au 05 65 64 56 80.



ENVIRONNEMENT

Nous vous rappelons que le dépôt sauvage de déchets est formellement interdit et qu'en aucun cas, les agents ont pour vocation de ramasser tout ce qui se trouve à côté des containers ou en rase campagne.

Voici quelques règles simples et de bon sens pour tous :

- les cartons et emballages volumineux

qui ne rentrent pas dans les sacs jaunes doivent être apportés à la déchèterie ;

- les encombrants, c'est-à-dire tous les déchets qui ne peuvent être habituellement jetés dans les poubelles à cause de leur taille ou de leur volume, doivent également être déposés à la déchèterie.

Bon à savoir :

Le traitement des cartons coûte **130 € la tonne** lorsqu'ils sont amenés en déchèterie et **430 €** lorsque ces derniers sont déposés dans les containers ou mis dans les sacs jaunes.

En 2022, la collectivité a enregistré **un taux de refus de 20 % des sacs jaunes** car le tri n'avait pas été fait correctement. Des pénalités sont appliquées, **soit 11 € la tonne** lorsque le tri est mal effectué.

Depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri, beaucoup d'efforts ont été faits mais ce n'est pas suffisant. **« Même si dans notre département, les**

chiffres sont inférieurs, réduire la production de déchets est un enjeu majeur pour nous tous, pour diminuer notre impact sur l'environnement, pour pré-

server les ressources naturelles et pour maîtriser les coûts ».

Source du SYDOM

POUBELLE JAUNE
NOUVELLES CONSIGNES

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES & TOUS LES PAPIERS !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL & LES PETITS MÉTAUX

LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !

* D'INFOS SUR : www.trionstouslesemballages.fr

SYDOM Aveyron CITEO Téléchargez l'application Guide du tri Communauté de Communes du Pays Rignacois

Syndicat Départemental des Ordures Ménagères
3 place de la Mairie - 12510 OLEMPS - contact@sydom-aveyron.com - 05 65 68 34 49

COLONNE À VERRE
TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

POUBELLE NOIRE
OBJETS CASSÉS, MÉGOTS, RASOIRS, COUCHES, VAISSELLE...

DÉCHÈTERIE
DÉCHETS ÉLECTRIQUES, DÉCHETS DANGEREUX, DÉCHETS VERTS, GROS CARTONS, GRAVATS....

AUTRES DÉCHETS

Les déchets verts

On entend par « déchets verts » les déchets organiques issus de l'entretien des jardins, des espaces verts, des terrains de sport, etc. Ils sont constitués de feuilles mortes, de tontes de gazon, de tailles de haies et d'arbustes, de sapins de Noël, de résidus issus d'élagage. Les déchets verts produits doivent être déposés en déchèterie en cas d'importante quantité et seront ensuite dirigés vers des plateformes

de compostage où ils seront broyés et compostés. **Il est donc formellement interdit de les brûler à votre domicile.** Cependant, pour les propriétaires de terres agricoles, culture, gestion forestière, autres résidus issus de parcelles agricoles ou présentant une obligation légale de débroussaillage, une réglementation existe pour le brûlage des déchets verts. Une déclaration en mairie est

obligatoire du 1^{er} octobre au 15 juin au minimum 8 jours avant.

Le brûlage doit être effectué au moins à 200 m des espaces naturels combustibles.

En revanche, du 16 juin au 30 septembre, TOUT BRÛLAGE EST INTERDIT.

Concours photo

La Communauté de Communes organise un concours photo jusqu'au 25 novembre 2023 sur le thème « regards communs » et permettra ainsi le renouvellement des photos du bandeau de son site internet.

Ces photos serviront à présenter le territoire à travers des clichés pris au fil des saisons, de montrer la richesse et la diversité de nos paysages (un lieu précis de votre commune, un moment particulier, un évènement, un objet du patrimoine) qui font notre force et notre attractivité.

La participation à ce concours est gratuite et s'adresse à tous les habitants sauf aux professionnels de la photo et aux membres du jury du concours (les

personnes mineures devront fournir une autorisation parentale).

À l'issue de ce concours, 12 photos seront lauréates.

Retrouvez le règlement et les conditions de participation sur pays-rignacois.fr.

À vos appareils !



De mars à novembre 2023
Focus sur le Pays Rignacois
 au fil des saisons... **Concours photo !**

A travers vos yeux de photographes amateurs, participez à faire découvrir toute la beauté et la richesse de notre territoire avec :

- un lieu particulier de votre commune,
- un coucher de soleil,
- un évènement,
- un objet du patrimoine ...

12 photos seront lauréates
 et animeront le bandeau du site Internet de la Communauté de Communes

Conditions de participation et règlement sur www.pays-rignacois.fr

Communauté de Communes du Pays Rignacois
 Regards communs

Signalétique des bâtiments

Pour permettre une meilleure visibilité des lieux, la Communauté de Communes va harmoniser la dénomination de

ses bâtiments avec la même typographie utilisée pour la Médiathèque Office de Tourisme. Cela concernera les façades

du Centre Médical, le Multi-Accueil et le Relais Petite Enfance (RPE).

Ogénie, nouveau site pour les seniors

Le Département de l'Aveyron lance Ogénie, nouveau site pour le lien social des seniors ! Ogénie vous permet, en quelques clics, de :

- découvrir les actions des structures qui œuvrent pour le lien social des seniors près de chez vous : visites et appels de convivialité, sorties culturelles et ludiques, séances de gymnastique adaptée, ateliers d'initiation à l'informatique, etc.
- être conseillé lorsque vous faites face à une situation d'isolement.

L'espace de l'Aveyron est en ligne, alors n'attendez plus pour visiter Ogenie.fr et découvrir les initiatives au service des seniors dans votre département !

Les services de la communauté de communes

Services administratifs et techniques :
05 65 80 20 80

Service Public Assainissements Non Collectifs :
05 65 80 20 80

Multi-Accueil et Relais assistantes maternelles :
05 65 64 50 57

Centre de loisirs :
06 77 26 01 97

Portage de repas :
05 65 80 20 80

Office de Tourisme :
05 65 80 26 04

Déchèterie :
05 65 64 46 27

Médiathèque :
05 65 80 26 02

Conservatoire de Musique :
05 65 80 20 80

France Services :
05 65 80 21 03

La Rur@linette :
06 42 79 23 04

www.pays-rignacois.fr